

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Strasbourg - Licence - Musicologie - Parcours Musiques actuelles

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Musicologie - Parcours Musiques actuelles (15993)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Musicologie - Parcours Musiques actuelles (15993)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	343	341	198	58

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Musicologie - Parcours Musiques actuelles (15993)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	166	164	100	22	37,9 %
			Masculin	177	177	98	36	62,1 %
			Total	343	341	198	58	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Musicologie - Parcours Musiques actuelles (15993)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	5	1	0	0 %
				Sans mention	57	57	23	9	20,9 %
				AB	88	88	49	19	44,2 %
				B	74	74	59	10	23,3 %
				TB	41	41	37	5	11,6 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	268	268	172	43	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	13	13	5	3	42,9 %
				AB	11	11	6	3	42,9 %
				B	11	11	2	0	0 %
				TB	1	1	1	1	14,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	37	37	14	7	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	7	7	1	1	16,7 %
				AB	5	5	4	3	50 %
				B	5	5	5	2	33,3 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	18	18	10	6	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	4	1	1
			AB		2	2	0	0	0 %
			B		3	3	0	0	0 %
			TB		5	5	0	0	0 %
			TBF		2	0	0	0	0 %
			Total		16	14	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	1	1	100 %
				Total	4	4	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Musicologie - Parcours Musiques actuelles (15993)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	210	210	134	32	55,2 %
			En réorientation	81	79	40	17	29,3 %
			Non scolarisés	44	44	20	7	12,1 %
			Scolarité étrangère	2	2	1	1	1,7 %
			Autres	6	6	3	1	1,7 %
			Total	343	341	198	58	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Musicologie - Parcours Musiques actuelles (15993)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en sciences humaines	Bulletins et résultats du Baccalauréat en sciences humaines (français, littérature, philosophie, histoire-géographie, histoire de l'art, option musique)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite.	Projet de formation	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à s'investir	Fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des débouchés de la formation	Lettre de motivation	Important
	Cohérence de projet	Lettre de motivation	Important
	Adéquation du projet aux débouchés de la formation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique musicale	Rubrique « Activités et centres d'intérêt », Lettre de motivation	Très important
	Investissement associatif dans le milieu musical	Rubrique « Activités et centres d'intérêt », lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :

Michel Deneken,

Président de l'établissement Université de

Strasbourg